

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 07 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuéjols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME

Absents: Jean-Yves MODENEL(excusé), Lylian JUDON, Sébastien CROS (excusé)

Date de convocation : 01 juin 2023

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 10

Votants : 10

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

052 2023

OBJET DE LA DELIBERATION SENTIER DE RANDONNEE - NARSE DE NOUVIALLE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la proposition de l'Association du collectif de la narse de Nouvialle de créer un sentier de randonnée pour mettre en valeur le site emblématique de la biodiversité du Cantal qu'est la Narse de Nouvialle.

L'Association a fait appel à la Fédération Française de randonnée, comité départemental du Cantal pour une étude de faisabilité.

Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer sur la création de ce sentier.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents, le conseil municipal approuve et encourage l'association à créer un sentier de randonnée pour mettre en valeur le site emblématique de la biodiversité du Cantal qu'est la Narse de Nouvialle.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 07 juin 2023